

Hadopi

RELEVÉ DE CONCLUSIONS Séance du Collège du jeudi 1^{er} juin 2017

Le jeudi 1^{er} juin 2017, le Collège de l'Hadopi s'est réuni en séance dans les locaux de la Haute Autorité, 4 rue du Texel dans le 14^e arrondissement de Paris.

Étaient présents les membres du Collège suivants :

Membres titulaires: Christian Phéline, Anne-Elisabeth Credeville, Laurence Franceschini, Alain Lequeux, Denis Rapone, Marcel Rogemont et Bernard Tranchand.

ORDRE DU JOUR

Introduction du président, exposé de l'examen au conseil et au parlement européen des projets de directives ; présentation des travaux en matière de veille internationale ; autres points : note de présentation du projet européen de « *MoU on online advertising and IPR* », approbation de la politique d'archivage, marchés publics, approbation du relevé de conclusions de la séance du 11 mai 2017.

PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS

Introduction du président

Le président fait un point sur la prise de contact avec des membres de cabinet récemment nommés après la formation du gouvernement au lendemain de l'élection présidentielle et expose les principales échéances de l'institution. Il annonce la très prochaine mise en service de l'application permettant aux consommateurs de signaler les difficultés d'utilisation des œuvres culturelles dématérialisées, sur le site internet de l'Hadopi.

Le 22 et 23 juin 2017, l'Hadopi participera à l'IP Summit à Berlin au cours duquel devrait être adopté un « *Mémorandum Of Understanding* » (MoU) afin de permettre la généralisation, sous l'égide de la Commission européenne, de coopérations entre les ayants droit et les acteurs de la publicité pour assécher les revenus des sites contrefaisants par la conclusion d'accords volontaires. Le 29 juin prochain, l'Hadopi fera une présentation publique de l'étude conduite sur la perception de la dangerosité des sites.

Laurence Franceschini souligne que lors du festival de Cannes, la question de la piraterie sur internet était très présente. Le secrétaire général rapporte la préoccupation montante de certains ayants droit du secteur audiovisuel face à l'apparition de nouvelles formes de piraterie, telles que notamment la vente de boîtiers IPTV configurés avec le logiciel Kodi et dotés d'applications tierces (add-ons) permettant d'accéder à des contenus mis illicitement à disposition sur des sites et/ou d'accéder illégalement des programmes TV non accessibles sans abonnement.

Présentation de l'examen au conseil et au parlement européen des projets de directive

Sarah Jacquier, expert national détaché par l'Hadopi auprès de la DG connect de la commission européenne, présente l'avancement des différents travaux en cours au niveau de l'union européenne dans le cadre de la stratégie pour un marché numérique. Une attention particulière est portée aux propositions de la Commission européenne publiées le 14 septembre 2016 visant à renforcer la transparence, les mécanismes de licences et de médiation notamment sur les questions de rémunération des auteurs et de généralisation des technologies de reconnaissance

de contenu. Sarah Jacquier expose le calendrier de travail de instances européennes sur ces questions, ainsi que sur le « *Mémorandum Of Understanding* » (MoU) susvisés ou encore la question de l'éventuelle révision de la directive 2004/48/CE, dite IPRED.

Présentation des travaux internes en matière de veille internationale

La directrice des affaires générales présente la veille internationale réalisée par le bureau des Affaires Juridiques de l'Hadopi (BAJ). La veille regroupe des informations collectées et mises à jour relatives à 18 pays, choisis en raison de l'originalité et/ou de l'impact des outils qu'ils mettent en œuvre en matière de lutte contre la contrefaçon. Elle présente les différents dispositifs mis en œuvre dans les 18 pays étudiés, selon qu'ils visent les internautes (selon des logiques de masse ou plus ciblées) ou la contrefaçon commerciale, en cherchant à associer les acteurs économiques du secteur numérique dans cette lutte et à agir contre des sites massivement contrefaisants de streaming, téléchargement direct, ou de liens. La veille recense également les initiatives visant à promouvoir l'offre légale, qui consistent souvent en la mise en œuvre d'un portail dédié à cette offre. La veille internationale fera l'objet d'une publication dédiée prochainement.

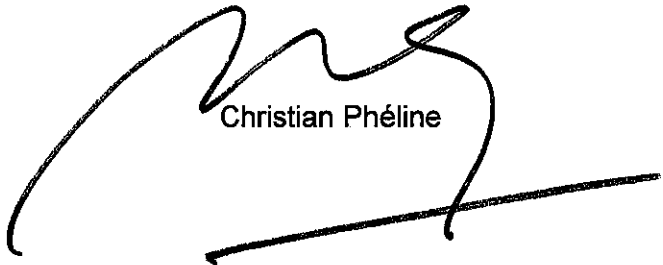
Autres points :

Politique d'archivage : ce point sera discuté lors de la séance du 22 juin prochain.

Marchés publics : le collège est informé de la passation d'un marché « plateforme d'hébergement des sites internet de l'Hadopi » et de la passation d'un marché de « prestations d'audit d'accessibilité du nouveau site internet ».

Relevé de conclusions de la séance du Collège du 11 mai 2017 : les membres du Collège approuvent le relevé de conclusions.

Le 13 juillet 2017,



Christian Phéline